

Service administratif des tribunaux judiciaires

*Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction
englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers*

2021-2022

TABLE DES MATIÈRES

- 1 INTRODUCTION 1
- 2 SYSTÈME MINISTÉRIEL DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS..... 2
 - 2.1 Gestion du contrôle interne2
 - 2.2 Ententes de services relatives aux états financiers2
- 3 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION MINISTÉRIELLE POUR L'EXERCICE 2021-20224
 - 3.1 Contrôles clés nouveaux ou considérablement modifiés4
 - 3.2 Programme de surveillance continue5
- 4 PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL POUR LE PROCHAIN EXERCICE ET LES ANNÉES SUBSÉQUENTES 7
 - 4.1 Plan de surveillance continue cyclique7

1 INTRODUCTION

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par le Service administratif des tribunaux judiciaires (SATJ) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers, de même que de l'information sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Vous trouverez des renseignements détaillés sur les autorisations, le mandat et les responsabilités essentielles du SATJ dans le *Rapport sur les résultats ministériels 2021-2022* et le *Plan ministériel 2022-2023*.

2 SYSTÈME MINISTÉRIEL DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

2.1 Gestion du contrôle interne

Le SATJ est doté d'une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne est en place et englobe :

- Des structures de responsabilisation organisationnelle en lien avec la gestion du contrôle interne en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité pour la gestion du contrôle ;
- Un code de valeurs et d'éthique ;
- La communication et la formation, selon les besoins, concernant les exigences législatives, et les politiques et les procédures, visant à assurer une saine gestion des finances et des contrôles financiers ;
- Une surveillance de la gestion du contrôle interne et des mises à jour régulières à cet égard, ainsi que la présentation des résultats d'évaluation connexes et des plans d'action à l'administrateur général, à la haute direction et au Comité ministériel d'audit.

Le Comité ministériel d'audit fournit des conseils à l'administrateur général sur la pertinence et le fonctionnement des cadres et des processus ministériels de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques.

2.2 Ententes de services relatives aux états financiers

Le SATJ compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit :

Ententes pour la prestation de services communs

- Services publics et Approvisionnement Canada est responsable de la gestion centralisée de la rémunération et de l'approvisionnement en biens et en services conformément à ses pouvoirs, et fournit des services de gestion des locaux;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada assure la gestion centralisée du paiement de la part des cotisations de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés;
- Le ministère de la Justice Canada dispense des services juridiques au SATJ, au besoin;
- Services partagés Canada fournit un minimum de services d'infrastructure des technologies de l'information (TI) au SATJ dans les domaines des centres de données et les services de réseau en raison du principe de l'indépendance judiciaire. La portée et les responsabilités sont traitées dans un accord interministériel entre Services partagés Canada et le SATJ.

Les lecteurs de la présente annexe peuvent consulter les annexes des ministères susmentionnés pour mieux comprendre les systèmes de contrôle interne en matière de rapports financiers portant sur ces services en particulier.

3 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION MINISTÉRIELLE POUR L'EXERCICE 2021-2022

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance continue d'après le plan de surveillance continue cyclique de l'exercice précédent.

Progrès au cours de l'exercice 2021-2022

Plan de surveillance continue cyclique de l'exercice précédent pour l'exercice en cours	Situation
Immobilisations corporelles	En raison de la mise en œuvre prévue d'un nouveau module d'actifs qui entraînera des changements dans nos processus opérationnels et notre environnement de contrôle, il a été décidé de reporter la mise à l'essai de la conception à 2022-2023.
Planification, budgétisation et prévisions	Documentation complétée comme prévu Mise à l'essai de la conception complétée avec un an d'avance
Planification des investissements	Documentation complétée comme prévu Mise à l'essai de la conception complétée avec un an d'avance
Établissement des coûts	Documentation complétée comme prévu Mise à l'essai de la conception complétée avec un an d'avance
Attestation du dirigeant principal des finances (inclut pour les présentations au Cabinet)	Documentation complétée comme prévu Mise à l'essai de la conception complétée avec un an d'avance

Les principales constatations et adaptations requises d'après les activités d'évaluation de l'exercice en cours sont résumées ci-après.

3.1 Contrôles clés nouveaux ou considérablement modifiés

Au cours de l'exercice actuel, les contrôles clés associés à l'approbation des dépenses axées sur le risque en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (article 34) ont été modifiés à la suite des instructions du Bureau du contrôleur général du Canada en réponse au contexte économique lié à la pandémie de COVID-19 pour assurer l'approbation électronique ainsi que le paiement rapide des factures. Ces contrôles ont été jugés conformes à la Politique sur la gestion financière, et fonctionnent de la façon prévue. Le Conseil du Trésor a également établi le plafond des marchés conclus en cas d'urgence, augmentant la limite pour les marchés liés aux mesures d'urgence pour la COVID-19. Le SATJ dispose d'un Comité d'examen des contrats (CEC) qui examine les achats et les risques associés conformément à son mandat.

3.2 Programme de surveillance continue

Dans le cadre de son plan de surveillance continue cyclique, le SATJ a complété la documentation et la mise à l'essai de la conception pour le processus de planification, budgétisation et prévisions, de planification des investissements, d'établissement des coûts et d'attestation du dirigeant principal des finances. Pour la plupart, les contrôles clés qui ont été examinés fonctionnent de la façon prévue, avec les mesures correctives suivantes :

Planification, budgétisation et prévisions	Dans la lettre de recommandations pour le processus de planification, budgétisation et prévision, c'est une pratique exemplaire suggérée que le SATJ mette à jour et finalise ses ébauches et s'assure que ces documents soient diffusés.
Planification des investissements	Dans la lettre de recommandations pour le processus de planification des investissements, il est recommandé que le cadre de planification des investissements et le mandat du Comité d'examen des investissements soient approuvés et diffusés, le cas échéant. Au 31 mars 2022, le cadre a été finalisé et approuvé.
Établissement des coûts	Aucune observation n'a été notée
Attestation du dirigeant principal des finances (inclut pour les présentations au Cabinet)	Aucune observation n'a été notée

En 2021-2022, outre les activités réalisées en matière de processus opérationnels, une surveillance continue au cours de l'exercice a contribué à confirmer les contrôles clés. Consulter le tableau ci-après pour accéder à un résumé des travaux achevés au cours de l'année budgétaire 2021-2022.

Progrès au cours de l'exercice 2021-2022

Secteur de contrôle clé	Situation
Contrôles à l'échelle de l'entité	Le SATJ a achevé l'approbation des politiques, des directives et des procédures relatives à la prévention du harcèlement et de la violence au travail, ainsi que le cadre du Comité d'examen des investissements (CEI). Des activités de communication et de formation continues sur les valeurs et l'éthique, ainsi que sur la prévention du harcèlement et de la violence ont été menées.
Contrôles généraux des technologies de l'information	Le SATJ a procédé à une révision annuelle et à la confirmation de l'accès des utilisateurs, notamment au système financier, au Système normalisé des paiements et à l'autorisation et l'authentification électroniques, la documentation des arrivés et des départs, l'accès au système financier, et la révision annuelle de l'accès des utilisateurs.

	Le SATJ a examiné tous les accès requis par chaque poste afin de s'assurer que la séparation des tâches était appropriée ou que des contrôles compensatoires étaient en place.
--	--

4 PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL POUR LE PROCHAIN EXERCICE ET LES ANNÉES SUBSÉQUENTES

Le plan de surveillance continue en cours pour les trois prochains exercices est présenté dans le tableau suivant, et comporte des éléments de contrôle interne en matière de gestion financière (CIGF) afin de se conformer aux exigences de la Politique sur la gestion financière d'ici 2023. Le plan de surveillance continue est fondé sur ce qui suit :

- une validation annuelle des processus et contrôles à risque élevé;
- des ajustements connexes au plan de surveillance continue, s'il y a lieu.

4.1 Plan de surveillance continue cyclique

	Secteur de contrôle clé	Année financière 2022-2023	Année financière 2023-2024	Année financière 2024-2025
CIRF	Contrôles au niveau de l'entité		Surveillance	
	Contrôles généraux des technologies de l'information		Surveillance	
	Approvisionnement au paiement			Surveillance
	Paie et avantages sociaux			Surveillance
	Comptes de dépôt			Surveillance
	Immobilisations corporelles	Documentation et mise à l'essai de la conception	Mise à l'essai de l'efficacité du fonctionnement	
	États financiers		Surveillance	
CIGF (nouveau processus opérationnel)	Planification, budgétisation et prévisions	Mise à l'essai de l'efficacité du fonctionnement		
	Planification des investissements	Mise à l'essai de l'efficacité du fonctionnement		
	Établissement des coûts	Mise à l'essai de l'efficacité du fonctionnement		
	Attestation du dirigeant principal des finances	Mise à l'essai de l'efficacité du fonctionnement		

Remarque : Comme le SATJ met à niveau son système financier, le plan de surveillance continu se concentre sur les processus qui changent en 2022-2023. Il est également entendu que la fonction de l'assurance de la qualité augmentera pendant la phase de stabilisation en tant que contrôle de détection, en raison des risques accrus liés à la mise en œuvre du système.